

VILLE DE SPA
ASSEMBLEE du CONSEIL COMMUNAL

Le Collège communal de la Ville de SPA prie Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil communal de bien vouloir assister à la séance du conseil communal qui aura lieu au Centre culturel le **jeudi 15 octobre 2020 à 20 heures.**

SEANCE PUBLIQUE

Point supplémentaire à l'ordre du jour dont l'inscription a été demandée par le conseiller communal Frank GAZZARD en application de l'article L1122-24 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation :

Accessibilité des sites web communaux.

Point supplémentaire à l'ordre du jour dont l'inscription a été demandée par le conseiller communal Frank GAZZARD en application de l'article L1122-24 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation :

Classement comme site des promenades d'Orléans, des Artistes et Meyerbeer.

Point supplémentaire à l'ordre du jour dont l'inscription a été demandée par le conseiller communal Paul MORDAN en application de l'article L1122-24 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation :

Instauration d'une cellule de crise pour nos commerçants.

Point supplémentaire à l'ordre du jour dont l'inscription a été demandée par le conseiller communal Arnaud FAGARD en application de l'article L1122-24 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation :

Résultat de l'enquête sur les petits coureurs qui se trouvaient dans le pavillon des petits jeux.

Spa, le 12 octobre 2020

La Bourgmestre,

(s) S. DELETTRE